



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE MINISTRE

Paris, le **24 JUIN 2020**

Nos Réf. : ACP/MEFI-D20-03963
Vos Réf. : CC/ED/4150/24032020
Votre lettre du 24 mars 2020

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations des cabinets libéraux de pédicures-podologues impactés par la crise sanitaire.

J'ai pris attentivement connaissance de votre correspondance.

Toutefois, l'examen de ce dossier entrant dans les attributions du ministre des Solidarités et de la Santé, j'ai transmis votre courrier à M. Olivier Véran en le priant de l'étudier et de vous tenir directement informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Eric Souchet

Gérald Darmanin
Gérald DARMANIN

Monsieur Éric PROU
Président du Conseil national
de l'Ordre des pédicures-podologues
116 rue de la Convention
75015 Paris



139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12